

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TELECOMMUNICATION

01

EDUCATION

03

SANTE PUBLIQUE

02

COMMUNICATION

01

ECONOMIE

01

INFRASTRUCTURE

04

ADMINISTRATION

09

ENERGIE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@arp.cm, Web:www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arp.cm

N° 1684

15 Novembre 2018

15 November 2018

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS****1**

Reference [002 /ONIT/BCC/ITB/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/BCC/ITB/2018 OF 9TH OF NOVEMBER 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF THE OFFICES FOR THE LOCAL COORDINATION UNIT OF THE C2D - "REGIONAL CAPITALS 2" IN BAMENDA UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 05-12-2018

2

Reference [00004003/AONO/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°00004003/AONO/ART/CIPM/2018 DU 14 NOVEMBRE POUR LE NETTOYAGE BIENNAL DES LOCAUX ET DES SITES DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART), EXERCICES 2019 ET 2020.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-11-2018

3

Reference [03/AONO/SNH/18](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/SNH/18 DU 08/11/2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION A LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH) EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 05-12-2018

4

Reference [54/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 12/11/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 54/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 12/11/2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-12-2018

5

Reference [037/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 DU 12 NOV 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICSAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°037/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 DU 12 NOV. 2018 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSISTANCE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE AU PROFIT DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET ASSIMILES AINSI QUE LEURS FAMILLES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-12-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [010/AONO/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/CDPM-NM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR LE SUIVI, LE CONTRÔLE ET L'EVALUATION DES PROJETS AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP-A), EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-12-2018

7

Reference [001/AONO/C/DK/SG/SPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/DK/SG/SPM/2018 DU 15 NOVEMBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MATRISE D'OEUVRE (SUIVI ET CONTROLE) DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE CHACUN DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET D'UN (01) BLOC ADMINISTRATIF DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-12-2018

8

Reference [011/AONO/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AAONO/CDPM-NM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFIRMERIE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (1ERE PHASE), DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-12-2018

9

Reference [004/ADC/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/ADC/CDPM-NM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR L'AMENAGEMENT DES VOIES ET EMBELLISSEMENT DE L'ESPACE VERT AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA), DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-12-2018

10

Reference [07/DC/D46/SP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°07/DC/D46/SP/2018 DU 09/11/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES POUR LE COMPTE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DU FARO À POLI. DÉPARTEMENT DU FARO, RÉGION DU NORD. (PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU TITRE DE L'EXERCICE 2018, LIGNE SPÉCIALE D'INTERVENTION D'URGENCE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 29-11-2018

11

Reference [009/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°009/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 12 NOVEMBRE 2018 RELATIF À LA SÉCURITÉ DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2018.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-12-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [036/AC/MINSANTE/CMPM/18 DU 12 NOV 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 036/AC/MINSANTE/CMPM/18 DU 12 NOV. 2018 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU PAVILLON PASTEUR DE L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDEEN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-12-2018

13

Reference [035/AC/MINSANTE/CMPM/18 DU 12 NOV. 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 035/AC/MINSANTE/CMPM/18 DU 12 NOV. 2018 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SERVICES DE LA MATERNITE A ET B DE L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDEEN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-12-2018

14

Reference [008/ADC/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°008/ADC/CDPM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR LA REHABILITATION DE LA CONNEXION INTERNET-INTRANET, CREATION DU SITE WEB ET ACQUISITION DES LOGICIELS AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-12-2018

15

Reference [009/ADC/CDPM-NM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°009/ADC/CDPM-NM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR LA FORMATION-CHANTIER-ECOLE – PRODUCTION AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTF/AKGA), DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-12-2018

16

Reference [006/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2018 DU 15/11/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet PROJET FILETS SOCIAUX- UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°006/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2018 DU 15 NOVEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU MATERIEL, D'UN COACH POUR LE RESPONSABLE DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT, ET D'UN ASSISTANT AU RESPONSABLE DU SYSTEME D'INFORMATION AU PROJET FILETS SOCIAUXIDA CRÉDIT 5224-CM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-12-2018

17

Reference [N°005/AAMI/MINSANTE/CEPS-BID/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°005/AAMI/MINSANTE/CEPS-BID/2018 DU 15 NOVEMBRE 2018PAYS : CAMEROUNNOM DES PROJETS : PROJET D'APPUI A LA SANTE MATERNELLE, NEONATALE ET INFANTILE, PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE ET PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DE SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE. SECTEUR : MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUEMODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENTN° DE FINANCEMENT CM 085/086/087 ; CM 096/097/098 ; CM 071/072

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-12-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/IRIC/CIPM/2018 DU 15 OCTOBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE L'ÉLABORATION DES ÉTUDES RELATIVES À LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+1 POUR ARCHIVES ET POUR LES RÉFECTIONS DE CINQ BOUKAROUS, ET L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE MASSE GÉNÉRAL DE L'IRIC(LOT1) ET D'UN BÂTIMENT R+2 POUR EXTENSION DE LA DIRECTION (LOT2) À L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN(IRIC). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

19	Reference 147/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 147/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 09 AOÛT 2018 RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PROLONGEMENT DU BOULEVARD DES NATIONS UNIES, SECTION CCC – SAINT MICHEL. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

20	Reference D13-301/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-301/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LE RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNICO –FINANCIERES DE CERTAINS BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE LOT1 ET LOT2FINANCEMENT : BIP 2018 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference D13-299/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-299/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°033/DC/MINSANTE/CMPM/2018 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL MEDICAL POUR L'INFIRMERIE DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUEFINANCEMENT : BIP 2018 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

22	Reference 147/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 147/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 09 AOÛT 2018 RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PROLONGEMENT DU BOULEVARD DES NATIONS UNIES, SECTION CCC – SAINT MICHEL. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [N° 003/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 003/2018/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 15 NOVEMBRE 2018 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM/2018 DU 16 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE 28 KITS SOLAIRES NORMALISÉS AUX CELLULES TECHNIQUES DÉPARTEMENTALES DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

24

Reference [201/D/CUD/SG/DIVMIAP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°201/D/CUD/SG/DIVMIAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 09 AOÛT 2018 RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PROLONGEMENT DU BOULEVARD DES NATIONS UNIES. SECTION CCC- SAINT MICHEL

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

25

Reference [N°002/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 002/2018/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 15/11/18 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM/2018 DU 2 AOÛT 2018 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

26

Reference [104/MO/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet MUNICIPAL DECISION NO. 104/MO/2018 BEARING ON CANCELLATION OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN°002/ONIT/BCC/ITB/2018 OF 20TH JULY2018.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

27

Reference [001/18/ C/ CY/CDPM/2018 DU 13](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/18/ C/ CY/CDPM/2018 DU 13 NOVEMBRE 2018 PORTANT ADDITIF A DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CY/CDPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AERIEN SUR 4300 METRES Y COMPRIS LA POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE 25KVA 17.32 KV DU VILLAGE NDOGBELE-NGONDO MT/BT(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

28

Reference [N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-11-2018

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAMENDA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/BCC/ITB/2018 OF 9TH OF NOVEMBER 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF THE OFFICES FOR THE LOCAL COORDINATION UNIT OF THE C2D - "REGIONAL CAPITALS 2" IN BAMENDA UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

In line with the execution of the C2D "Regional Capitals 2" program, the State of Cameroon through the Government Delegate to the Bamenda City Council re-launches the Open National invitation to tender for the construction of the offices for the local coordination unit for the followup of the C2D- "Regional Capitals 2" in Bamenda in the North West Region under the emergency procedure.

2. Nature of services

The works subject of this contract includes:

- > PRELIMINARY WORKS
- > FOUNDATIONS ;
- > MASONRY - ELEVATION GROUND FLOOR;
- > DECKING;
- > CARPENTRY & METAL WORKS ;
- > COATING
- > PLUMBING - ELECTRICITY - AIR CONDITIONING
- > PAINTING ;
- > LANDSCAPING ;
- > FIRE SAFETY;

And according to the specifications include in the STC..

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation after studies stands at 60 000 000 (Sixty million) FCFA excluding Taxes.

4. allotment

The works are regrouped in a unique lot.

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open under equal conditions to all enterprises of public works operating under the Cameroonian law.

6. Financing

The Works subject of this invitation to tender shall be financed by C2D- REGIONAL CAPITAL BUDGET.

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Government Delegate to the Bamenda City Council Cabinet as soon as this notice is published. (TEL: 233 361 313 or 677 773 859)

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Government Delegate's Secretariat at the Bamenda City Council (TEL: 233 361 313 or 677773 859) and at the office of the Coordinator of the program (Tel: 677 850 332) as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of 80 000 (Eighty thousand) CFA francs payable at the Bamenda City Council Treasury under the budgetary head 712 101.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six(6) copies marked as such, should reach the office of the Coordinator of the local coordination unit(TEL: 677 850 332) not later than **5th December 2018 at 12:00 noon** precisely and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/ONIT/BCC/ITB/2018 OF 9th OF NOVEMBER 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF THE OFFICES FOR THE LOCAL COORDINATION UNIT OF THE C2D - "REGIONAL CAPITALS 2" IN BAMENDA UNDER THE EMERGENCY PROCEDURE

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be 04 (Four) months.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank or insurance company approved by the Ministry in charge of Finance featuring in this tender file of an amount of 1 200 000 (One Million Two hundred thousand) F.CFA and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Admissibility of bids

For fear of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing services or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers etc...) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible.

13. Opening of bids

The administrative, technical and financial bids shall be opened in a single phase.

The opening of the administrative documents and the technical and financial offers shall take place on **5th December 2018 at 1:00 o'clock p.m.** precisely by the Bamenda City Council Internal

Tenders Board, at the Bamenda City Council library behind the Grand Stand.

Bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

14. Evaluation criteria

Eliminatory criteria

- Absence or non-conformity of a document in the administrative file;
- False declaration, falsified or forged documents;
- Absence or insufficient bid bond;
- Bids submitted after the latest time;
- Omission of a quantified task in the financial bid;
- Absence or non-conformity of financial capability;
- Technical score less than 75% of essential criteria;

Deadline for delivery above that prescribed

- The absence of the declaration of integrity on honor to abstain from any corruption practices.

Essential criteria

The following essential criteria shall be evaluated in a binary manner (satisfactory or not) and will include:

General presentation of the tender files;

- References of the company in similar achievements;

Quality of the personnel per lot requested;

- Attestation and report of site visit;
- Technical organization and methodology of execution of the works,

Equipment put aside for this project,

- Special Technical Clauses initialled in all the pages and signed, stamped and dated on the last

Special Administrative Clauses completed and initialled in all the pages and signed,

stamped and dated on the last page;

- Safety measures on the site.

- Financial capacity

15. Award

The contract shall be awarded to the bidder whose bid has been judged essential in compliance with the tender file and is evaluated as the lowest.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for 90 (ninety) days from the deadline set for the submission of bids.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Public Contract Board. Government Delegate's Secretariat (TEL: 233 361 313 or 677 773 859), the coordinator of the local coordination unit of the C2D-REGIONAL CAPITAL program (Tel: 677 850 332), Bamenda City Council

BAMENDA le 9 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

VICENT NJI NDUMU

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°00004003/AONO/ART/CIPM/2018 DU 14 NOVEMBRE POUR LE NETTOYAGE BIENNAL DES LOCAUX ET DES SITES DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART), EXERCICES 2019 ET 2020.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
610 105

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le nettoyage des locaux et des sites de l'ART.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent le nettoyage des locaux de l'ART et de ses sites.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de chaque lot sont les suivants, en F CFA TTC :

N° ordre	Coût de la	Coût de la	Coût Total
	Tranche ferme	Tranche Conditionnelle	
Lot 1	22 700 000	22 700 000	45 400 000
Lot 2	12 000 000	12 000 000	24 000 000
Lot 3	17 500 000	17 500 000	35 000 000
Lot 4	12 650 000	12 650 000	25 300 000

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont répartis en quatre (04) lots ainsi qu'il suit :

Lot n° 1 : Immeuble Siège de l'ART et sites de Ngoa-Ekelé, Nkomo et Santa Barbara ;

Lot n° 2 : Immeubles de la Délégation Régionale de l'ART à Yaoundé au quartier Hippodrome et des Postes de Contact d'Ebolowa et de Bertoua ;

Lot n° 3 : Immeubles de la Délégation Régionale de l'ART à Douala au quartier Bonanjo et des Postes de Contact de Bamenda, Bafoussam et Limbé et du site de Bépanda ;

Lot n° 4 : Immeubles de la Délégation Régionale de l'ART à Garoua au quartier Plateau et des Postes de Contact de Maroua et de Ngoundéré et du site du quartier Plateau.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'Offres est réservée à toute société ou entreprise de droit camerounais, spécialisée dans l'entretien des immeubles.

6. Financement

Les travaux seront financés par le budget de l'ART, exercices 2019 et 2020 sur la ligne 610 105 « Produit de nettoyage ».

-

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART sise au premier (1^{er}) étage de l'immeuble "Le CRISTAL", face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, B.P. 6132, Tél (+237) 222 23 03 80/ 222 23 23 30, Fax : (+237) 222 23 37 48 dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement au compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988 ouvert à la BICEC, dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, d'une somme non remboursable de 100.000 (cent mille) FCFA représentant les frais d'achat du DAO.

-

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART sise au premier (1^{er}) étage de l'immeuble "Le CRISTAL", face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, B.P. 6132, Tél (+237) 222 23 03 80/ 222 23 23 30, Fax : (+237) 222 23 37 48 dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement au compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988 ouvert à la BICEC, dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, d'une somme non remboursable de 100.000 (cent mille) FCFA représentant les frais d'achat du DAO.

-

9. Remises des offres

Les offres, paraphées et rédigées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront déposées à la Cellule des Marchés de l'ART sise au premier (1^{er}) étage de l'immeuble "Le CRISTAL", face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, B.P. 6132, Tél (+237) 222 23 03 80/ 222 23 23 30, Fax : (+237) 222 23 37 48, au plus tard **le 10 Décembre 2018 à 12 heures** et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00004003/AONO/ART/CIPM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018
POUR LE NETTOYAGE BIENNAL DES LOCAUX ET DES SITES DE L'AGENCE DE REGULATION DES
TELECOMMUNICATIONS (ART), EXERCICES 2019 ET 2020.**

EN PROCEDURE D'URGENCE

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront exécutées pendant deux (02) ans comme suit :

Tranche ferme : 12 mois, du 1^{er} Janvier 2019 au 31 décembre 2019;

Tranche conditionnelle : 12 mois, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurance, comme suit

Lot 1: 900 000 FCFA

Lot 2: 450 000 FCFA

Lot 3: 650 000 FCFA

Lot 4: 500 000 FCFA.

La caution restera valable jusqu'au trentième jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances et le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières sera effectuée **le 10 Décembre 2018 à 13 heures** au premier (1^{er}) étage de l'immeuble "Le CRISTAL", par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ART siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères Eliminatoires (Valable pour tous les lots) :

- Dossier administratif incomplet au-delà de 48 heures;
 - Absence de la caution de soumission ;
 - Pièce administrative non conforme au-delà de 48 heures;
 - Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
 - Capacité financière
- Lot 1 : ? 25 000 000 F CFA;
Lot 2 : ? 10 000 000 F CFA;
Lot 3 : ? 15 000 000 F CFA;
Lot 4 : ? 10 00 000 F CFA.
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Absence d'attestation sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années ;
 - Note technique inférieure à 70% de "oui".

Critères Essentiels (valables pour tous les lots):

Le dossier technique sera évalué suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères ci-dessous :

- **Présentation de l'offre : 02 oui sur 20 ;**
- **Attestation sur l'honneur de visite de site : 01 oui sur 20 ;**
- **Personnel de l'entreprise : 04 oui sur 20 ;**
- **Moyens matériels à déployer : 08 oui sur 20 ;**
- **Références : 05 oui sur 20.**

Les critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Seule l'offre ayant obtenu un score supérieur ou égal 14 "oui" sur 20, soit 70% sera qualifiée pour l'analyse financière.

15. Attribution

Les lettres-commandes seront attribuées aux soumissionnaires remplissant les critères de qualification techniques et financières requis et présentant les offres financières les moins disantes.

Aucun soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus **d'un (1) lot**.

Les soumissionnaires indiqueront dans leur offre financière le degré de priorité accordé à chacun des lots postulés.

-

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, ou de la Sous-Direction du Patrimoine et de la Logistique (SDPL), sise au premier (1^{er}) étage de l'immeuble "Le CRISTAL", face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, B.P 6132, Tél (+237) 222 23 03 80/ 222 23 23 30, Fax : (+237) 222 23 37 48.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ZOO ZAME Philemon

SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/SNH/18 DU 08/11/2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME INTEGRE DE GESTION A LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH) EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) lance un appel d'offres pour la fourniture et à l'installation d'un système intégré de gestion à la Société Nationale des Hydrocarbures.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de son fonctionnement quotidien, la SNH envisage de mettre en œuvre un système intégré de gestion afin d'améliorer et d'optimiser la performance de ses processus à finalité financière pour une meilleure maîtrise de la gestion de ses activités.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des prestations du présent appel d'offres est de 420 000 000 (quatre cent vingt millions) FCFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres s'effectueront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Sociétés de Service en Ingénierie Informatique installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la Société Nationale des Hydrocarbures, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH, sis à son immeuble siège à Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de quatre cent milles (400 000) Francs CFA dans le compte n° 335 988 au nom du "Compte Spécial CAS ARMP ", ouvert auprès des agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé–Agence centrale, Douala–Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang , Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda , Garoua et Bertoua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir, sous pli fermé, au Secrétariat de la Direction Générale de la SNH (Bureau du courrier) BP 955 Yaoundé, Tél. : (237) 222 20 98 64, Fax (237) 2 22 20 98 69, au plus tard **le 05 décembre 2018 à 13 heures** précises, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

«**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/SNH/18 DU 08/11/2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME INTEGRE DE GESTION A LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH) EN PROCEDURE D'URGENCE** »
-CONFIDENTIEL –
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'ensemble des prestations objet du présent Appel d'Offres, est de neuf (09) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou un organisme financier habilité par le ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, d'un montant de huit millions (8 000 000) de francs CFA. Le délai de validité de cette caution est de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **05 décembre 2018** à 14h00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Nationale des Hydrocarbures. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées par la commission ;
Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
Délai d'exécution des travaux supérieur au délai maximum prescrit susmentionné ;
Personnel technique du soumissionnaire non qualifié ;
Délai d'exécution des travaux supérieur au délai maximum prescrit susmentionné ;
Prestations proposées par le soumissionnaire non conformes ;
Note de l'offre technique inférieure à soixante-dix points sur cent (70pts/100).

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques

Présentation de l'offre : 5 points

Compréhension du contexte et des objectifs de la mission : 7 points ;

Méthodologie proposée par le soumissionnaire pour la réalisation des prestations envisagées : 8 points ;

Expérience du soumissionnaire en matière de fourniture et installation de Système intégré de gestion autour du progiciel SAGE 1000: 35 points

Références du personnel technique que le soumissionnaire se propose d'affecter à la mission : 45 points.

Soit une note technique (Nt) totale de cent (100) points

L'évaluation des offres financières s'effectuera au terme de l'analyse des offres techniques et uniquement pour les offres dont les soumissions n'ont pas été frappées d'élimination et qui ont préalablement respecté au moins 70% des sous critères des critères essentiels évoqués au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

L'offre financière ayant **le montant le moins élevé** reçoit une note financière (Nf) de 100 points.

Pour le calcul des autres notes financières, la formule suivante est utilisée :

$N_f = 100 \times \text{coût de l'offre financière la moins chère} / \text{coût de l'offre financière considérée}$

Les poids relatifs aux offres techniques et financières se présentent comme suit :

Poids de l'offre technique (Pt) : 70 %

Poids de l'offre financière (Pf) : 30 %

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids technique (Pt) et de la note financière (Nf) par le poids financier (Pf) selon la formule suivante :

$Ng = (Nt \times Pt) + (Nf \times Pf)$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée sera la « mieux-disante ».

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la « mieux-disante » et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SNH BP 955 Yaoundé, Tél. : (237) 2 22 20 98 64, Fax (237) 2 22 20 98 69.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 8 Novembre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUDI KI ADOLPHE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 54/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 12/11/2018 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
222 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement du parc de matériels de la Communauté Urbaine de Douala, le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de véhicules pour ladite institution.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de huit (08) véhicules dont :

- Six (06) véhicules "Station Wagon" ;
- Deux (02) minibus.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'acquisition à l'issue de l'évaluation préalable est de **Deux cent quarante cinq millions (245 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux sociétés de droit camerounais spécialisées dans la distribution et l'entretien des véhicules.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2018 sur la ligne d'imputation n° 222 100.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Hôtel de Ville de Douala ; Téléphone 233 42 15 09 / Fax 233 42 69 50, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sis à l'Hôtel de Ville de Douala, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **CENT VINGT CINQ MILLE (125 000) Francs CFA** au Compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Hôtel de Ville de Douala ; Téléphone 233 42 15 09 / Fax 233 42 69 50 au plus tard le **12/12/2018 à 12 heures, heure locale**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 54/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 12/11/2018
RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **quarante cinq (45) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **Quatre millions neuf cent mille (4 900 000) Francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12/12/2018 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture ;
- Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défailtantes publié par le Ministre en charge des Marchés Publics (MINMAP) ;
- Non satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures ci-dessous :

Véhicule « Station wagon »

- Moteur : Turbo ;
- Source d'énergie : Essence ;
- Cylindrée ? 1980 cc ;
- Transmission : 4 x 4 ;
- Puissance fiscale ? 11 CV ;

Minibus

- Moteur : Turbo ;
- Source d'énergie : Gazole ;
- Cylindrée ? 2750 cc.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui / Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Chiffres d'affaires ;
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Dispositions garantissant un bon Service Après-vente ;
- Conformité à 80 % des caractéristiques techniques mineures ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins à 4 des 5 Critères essentiels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 12 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°037/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 DU 12 NOV. 2018 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSISTANCE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE AU PROFIT DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET ASSIMILES AINSI QUE LEURS FAMILLES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un prestataire chargé de souscrire une police d'Assurance Maladie et Assistance au profit des Membres du Gouvernement et Assimilés ainsi que leurs familles pour les exercices 2018 – 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations consisteront essentiellement à :

- Souscrire une police d'Assurance Maladie et Assistance au profit des Membres du Gouvernement et Assimilés ainsi qu'à leurs familles ;
- Assurer en cas de nécessité et en toute urgence les évacuations des Membres du Gouvernement et Assimilés ainsi que leurs familles.

Cette police doit prendre en compte les consultations et les prescriptions médicales ambulatoires et les hospitalisations ainsi que l'assistance.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel du marché est d'un montant total de **1 058 191 386** (un milliard cinquante-huit millions cent quatre-vingt-onze mille trois cent quatre-vingt-six) FCFA. Toutes taxes comprises (TTC).

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux sociétés d'assurances de droit national camerounais. L'association entre deux sociétés d'assurances n'est pas permise.

6. Financement

Les prestations des sociétés d'assurance retenues à l'issue de la présente consultation seront financées par les ressources du budget de l'Etat (Ministère des finances, exercices 2018 et suivants).

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, heure locale, chaque jour ouvrable au Service des Marchés Publics (DEP) derrière la croix rouge camerounaise porte 108 au bureau des Appels d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera auprès du Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, porte 108 « Bureau des Appels d'Offres », sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinq cent mille (500.000) francs CFA** au Trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformément aux prescriptions du DAO, devra être déposée au Service des Marchés Publics, sis à l'immeuble de la Santé situé derrière le siège de la croix rouge camerounaise porte 108 au bureau des Appels d'Offres, au plus tard **le 06 DEC. 2018 à 13 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter chacune impérativement la seule et unique mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 037/AONO/MINSANTE/CMPM/2018
DU 12 NOV. 2018 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSISTANCE PAR LE
MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE AU PROFIT DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET ASSIMILES AINSI
QUE LEURS FAMILLES
"A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".*

10. Delai de Livraison

La durée de couverture est fixée à 36 mois à compter de la date du paiement de la tranche ferme.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un organisme financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **vingt millions de FCFA (20.000.000) FCFA**.

La durée de validité de cette caution de soumission est de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux en cours de validité, ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux étapes :

Après l'ouverture du dossier administratif et technique par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère de la Santé Publique qui aura lieu **le 06 DEC. 2018 à partir de 14 heures**, les plis déclarés recevables seront confiés à une sous-commission d'analyse pour évaluation.

La sous-commission évaluera les propositions sur la base de leur conformité aux Termes de Référence et aux prescriptions du DAO, à l'aide des critères d'évaluation, des sous critères et du système de points spécifiés dans le présent DAO. Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique (St). Une proposition sera rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum spécifié dans le présent DAO.

Les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu le score technique minimum requis de 80 points sur 100 seront ensuite ouvertes. La sous-commission procédera à la vérification des calculs et à la correction des erreurs éventuelles, un score financier (Sf) sera attribué à chaque proposition financière. La proposition financière la moins disante aura le score financier le plus élevé. Les scores financiers des autres propositions seront calculés sur le principe de la règle de trois.

13. Critères d'évaluation

1- CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet ou non régularisation d'une pièce administrative non conforme au-delà des 48 heures accordées au soumissionnaire ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Non appartenance à un réseau international d'assurance maladie (présentation contrat y relatif) ;
- Non appartenance à un réseau international d'assistance (présentation contrat y relatif) ;
- Absence d'agrément du MINFI dans la branche maladie ;
- Absence des états C4 et C11 dûment certifiés des trois(03) derniers exercices ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'une information financière dans l'Offre Administrative ou Technique ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'adhésion aux dispositions CIMA ;
- Copie certifiée conforme de l'adhésion au code de la CIMA indiquant que la compagnie n'est ni sous administration provisoire, ni sous contrôle, ni sous surveillance de la CIMA ;
- Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas été suspendue au cours des trois dernières années par le MINMAP.

La note totale (NT) sera calculée comme suit : $NT = (0,8 \times St) + (0,2 \times Sf)$

NB : toute offre dont la note technique sera inférieure à 80 points sur 100 ne sera pas éligible à l'ouverture des offres financières.

2- CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera sous forme de notation par points sur la base des critères ci-dessous :

N°	CRITERES	POINTS
1	Présentation générale de l'offre	03 points
2	Références générales du soumissionnaire au cours des trois (03) dernières années	06 points
3	Références spécifiques du soumissionnaire au cours des trois (03) dernières années	10 points
4	Description détaillée des garanties offertes	16 points
5	Modalité de mise en jeux de la garantie	20 points
7	Couverture es engagements réglementés des exercices 2015, 2016 et 2017	15 points
8	Couverture de la marge de solvabilité pour les exercices 2015, 2016 et 2017	10 points
9	Couverture de réassurance dans la branche considérée	15 points
10	Avantages particuliers	05 points

3- METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi par la méthode « qualité - coût » conformément aux procédures décrites suivantes :

La note technique (Nt) minimum requise est de 80 points sur 100.

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre financière la mieux disante par combinaison des scores techniques et financiers.

$N = 80 \times \text{Note Technique (Nt)} + 20 \times \text{Note Financière (Nf)}$

100

La note financière est obtenue de la façon suivante.

Soit F_m le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100points. Les notes des autres soumissionnaires calculés à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule suivante :

F_m = montant de la proposition la moins disante

F = montant de la proposition considéré

$$N = \frac{100 \times F_m}{f}$$

Le Maître d'Ouvrage pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser au Service des Marchés Publics, sis à l'immeuble de la Santé situé derrière le siège de la Croix Rouge Camerounaise.

DISPOSITION RELATIVES A LA CORRUPTION

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le *MINISTRE*

MAMA FOU DA André

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/CDPM-NM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018,
POUR LE SUIVI, LE CONTRÔLE ET L'ÉVALUATION DES PROJETS AU CENTRE DES METIERS DES
TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP-A), EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
202221

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2018, **Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou**, Autorité Contractante, lance pour le compte du Directeur du **Centre**

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

Surveiller et contrôler les travaux :

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux

Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;

Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;

Veiller à l'établissement des plans de recollement.

Appropriation de la **norme standard AFNOR** dans le domaine BTP,

Appropriation du **MS Projet** dans le domaine BTP.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

. Le montant prévisionnel s'élève à **vingt millions (20 000 000) de Francs CFA** en crédit de paiement.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de Travaux Publics ou BET de droit camerounais

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le BIP MINTP Exercice 2018. Le montant prévisionnel s'élève à **vingt millions (20 000 000) de Francs CFA** en crédit de paiement. Imputation : **202221 – 202222 - 2022231.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu (dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres) auprès de la Préfecture d'Akonolinga, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette des Finances d'Akonolinga d'une somme non remboursable, au titre des frais d'acquisition du DAO, de **quarante mille (40 000) francs CFA**.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu (dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres) auprès de la Préfecture d'Akonolinga, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette des Finances d'Akonolinga d'une somme non remboursable, au titre des frais d'acquisition du DAO, de **quarante mille (40 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée auprès de la Préfecture d'Akonolinga, au plus tard le **07 décembre 2018 à 14 heures**. Aucune offre déposée après la date et l'heure limites ne sera recevable. Chaque offre devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/CDPM-NM/2018
DU 14 NOVEMBRE 2018 , POUR LE SUIVI, LE CONTRÔLE ET L'EVALUATION DES PROJETS AU CENTRE
DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP-A EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

La durée des prestations est estimée à **Six (06) mois**, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux de tous les chantiers à l'enceinte du CMTP d'Akonolinga.

10. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire est valable pour une période de trente (30) jours à compter de la date limite de remise des offres. Son montant est de **Quatre cent mille (400 000) francs CFA**. Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 07 décembre 2018 à **15 Heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou (CDPM-NM), dans la salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** ayant une parfaite connaissance du dossier. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à 75%.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Dossier incomplet, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**

b. Pièce falsifiée ou non conforme (la CIPM et la Maitre d'ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;

Note technique inférieur à 75% ;

Non satisfaction du profil du Chef de Mission ;

Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

Offre financière incomplète ;

Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou technique ;

Absence d'un sous détail de prix.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

Qualification des experts affectés à l'opération sur **50 points** ;

Expérience du BET sur **18 points** ;

Moyens techniques et matériels sur **17 points** ;

Plan de travail et méthodologie proposés.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 75 points sur 100 seront analysées

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la **mieux-disante**, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

14. Durée Validité des Offres

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de répondre à cet Appel d'Offres un délai de réponse de **vingt (20) jours ouvrables** à compter de la date de publication de cet avis.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit ou messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département du Nyong et Mfoumou aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

COMMUNE DE DEUK & COMMUNE DE KIIKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/DK/SG/SPM/2018 DU 15 NOVEMBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MATRISE D'OEUVRE (SUIVI ET CONTROLE) DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE CHACUN DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET D'UN (01) BLOC ADMINISTRATIF DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de LA convention de concours financier n°208/CCF/FEICOM/DG/CAJ/DCCC/2018-EXERCICE 2018 , le Maire de la Commune de Deuk « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre (suivi et contrôle) des travaux de construction des blocs de deux (02) salles de classe dans certains établissements scolaires dans la Commune de Deuk, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre.

Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique, sont détaillées dans les Termes De Références (TDR).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres regroupées en un lot unique, sont détaillées dans les Termes De Références). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après :

- La direction de l'exécution des travaux ;
- L'examen de la conformité au projet des études d'exécution ;
- L'assistance apportée lors des opérations de réception ;
- Le plan de recollement des ouvrages.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de Huit millions (8 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les fonds issus de la **convention de concours financier n°208/CCF/FEICOM/DG/CAJ/DCCC/2018-EXERCICE 2018**

-FEICOM /COMMUNE DE DEUK, Le montant prévisionnel des travaux est de Huit millions (8 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de Deuk (Service de la Passation des Marchés) dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Deuk, Service de la Passation des Marchés Publics, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de trente mille (30 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette municipale de la Commune de Deuk,

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia au plus tard le **13 Décembre 2018 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/DK/SG/SPM/2018

DU 15 NOVEMBRE 2018 en procédure d'urgence POUR la maîtrise d'oeuvre (suivi et contrôle) DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES blocs de deux (02) SALLES DE CLASSE CHACUN dans certains établissements scolaires et d'un bloc administratif DANS LA COMMUNE DE deuk, DEPARTEMENT DU mBAM-et-INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cent soixante mille (160 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI ou une quittance de versement d'une somme d'égale valeur déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **13 Décembre 2018 à 12 heures**, heure locale dans la Salle de réunion de la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia)** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Mbam- et Inoubou. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

Absence de la quittance d'achat du DAO

Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;

Fausse déclarations, faux documents ou documents scannés;

Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

B/ Critères essentiels

Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins quatre références au cours des trois dernières années) ;

Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;

Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;

Délai d'exécution ;

Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de Deuk (Service de la Passation des Marchés) (Téléphone: 695 58 55 81) .

« *Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48/ 663 49 28 21* ». **NB**: Appels Gratuits de : 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

YAOUNDE le 15 Novembre 2018

Le MAIRE

AWONO ONANA

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AAONO/CDPM-NM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFIRMERIE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (1ERE PHASE), DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
 220100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2018, **le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou**, Autorité Contractante, lance pour le compte du **Directeur CMTP/A**, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction **d'une infirmerie au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga (1^{ere} phase), Département du Nyong et Mfoumou.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;
 Les terrassements ;
 Les fondations ;

3. Cout Prévisionnel

8 000 000 (FCFA)

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'un **(01) lot unique**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, **Exercice 2018**, sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
Unique	Construction d'une infirmerie au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga (1 ^{ere} phase),	8 000 000	220100

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, téléphone : 694 92 65 01/ 657 69 19 53, BP : 01 AKGA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **SEIZE MILLE (16.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette des Finances d'Akonolinga**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, TEL : 694 92 65 01/ 657 69 19 53 au plus tard **le 07 décembre 2018 à 11 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AAONO/CDPM-NM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFIRMERIE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (1^{ère} Phase), DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCEDURE D'URGENCE).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation de ces travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : **CENT SOIXANTE MILLE (160.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : **CENT SOIXANTE MILLE (160.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 07 décembre 2018 à 12 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou (CDPM), dans la salle de conférences de la Préfecture d'Akonolinga. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**
- b) Pièce falsifiée (**la CDDM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

Offre technique

- c) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai un ou plusieurs marchés au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. **LC 004 du 25/01/17 du MINMAP**) ;
- d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- e) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.

Offre financière

- f) Offre financière incomplète ;
- g) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **11 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;
- d) La référence de l'entreprise sur **01 critère**.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Délégué Départemental des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou dès publication du présent avis. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit ou messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département du Nyong et Mfoumou aux numéros suivants : 694 92 65 01/ 657 69 19 53

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/ADC/CDPM-NM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR L'AMENAGEMENT DES VOIES ET EMBELLISSEMENT DE L'ESPACE VERT AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA), DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
221101

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget pour l'exercice 2018, **le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou, Autorité Contractante**, lance pour le compte du **CMTP d'Akonolinga** et au titre de l'exercice 2018, un avis de demande de cotation, pour **l'aménagement des voies et embellissement de l'espace vert** au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga (CMTP/AKGA) dans le Département du Nyong et Mfoumou.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation concernent **l'Aménagement des voies et embellissement de l'espace vert au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga dans le Département du Nyong et Mfoumou**, il s'agit de
les voies de pavage;
Espace vert (gazonnage) ;

3. Cout Prévisionnel

20 000 000 (vingt millions) Francs CFA

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de réalisation des opérations similaires. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics (BIP, Exercice 2018), financées à hauteur de **20 000 000 (vingt millions)** Francs CFA avec pour :
Imputation : 221101

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, téléphone : 694 92 65 01/657 69 19 53/222 12 05 30, BP : 01 AKGA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu auprès de la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, téléphone : 694 92 65 01/657 69 19 53/22 12 05 30, BP : 01 AKGA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de : **25 000 (Vingt-cinq mille) Francs CFA payable à la Recette des Finances d'Akonolinga.**

9. Remises des offres

L'offre sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **07 décembre 2018** à 11 heures précises et devra porter la mention :

« AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/ADC/CDPM-NM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR L'AMENAGEMENT DES VOIES ET EMBELLISSEMENT DE L'ESPACE VERT AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA), DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (Procédure d'urgence). »

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison desdits équipements qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la fourniture est fixé à six (06) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (**Préfet, Sous-préfet...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **07 décembre 2018** à 12 heures précises à la Salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en un (01) temps et vérification de la partie financière des Offres des entreprises dont les autres parties ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- b) Pièce falsifiée (**la CDDM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

- Partie technique

c) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai un ou plusieurs marchés au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. *LC 004 du 25/01/17 du MINMAP*) ;

d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

Partie financière

e) Offre financière incomplète ;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

g) Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du **Chef Service du Patrimoine de l'Etat du Nyong et Mfoumou** dès publication du présent avis. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit ou messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département du Nyong et Mfoumou aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE FARO

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°07/DC/D46/SP/2018 DU 09/11/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES POUR LE COMPTE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DU FARO À POLI, DÉPARTEMENT DU FARO, RÉGION DU NORD. (PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU TITRE DE L'EXERCICE 2018, LIGNE SPÉCIALE D'INTERVENTION D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
LIGNE SPÉCIALE D'INTERVENTION

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'Exercice 2018, le Préfet du Département du Faro, Maître d'Ouvrage Délégué, lance en procédure d'urgence pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro, une Demande de Cotation ayant pour objet la fourniture d'un véhicule de type pick-up 4x4 double cabines pour le compte de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro à Poli, département du FARO, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent avis consiste en la fourniture d'un véhicule de type pick-up 4x4 double cabines pour le compte de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro à Poli, Département du FARO, Région du Nord.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet de la présente Consultation est de 26 500 000 (vingt-six millions cinq cent trente mille) FCFA.

4. Allotissement

La fourniture objet de la présente Consultation consiste en un lot unique.

5. Participation et origine

La fourniture objet de la présente Consultation consiste en un lot unique.

6. Financement

La prestation, objet de la présente Consultation est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire au titre de l'Exercice 2018, ligne spéciale d'intervention d'urgence.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté a^flibryes ouvrables dans les Services de la Préfecture de Poli dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation pour Demande de Cotation complet y relatif peut être obtenu uniquement dans les Services de la Préfecture de Poli, tel : dès publication du présent Avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable auprès de la Recette des Finances de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Faro de Poli contre récépissé, au plus tard le **29/11/2018 à 12H00 heure** locale et devra porter la mention :

**Consultation pour Demande de Cotation N°07/DC/D46/SP/2018 DU 09/11/2018
Pour la fourniture d'un véhicule de type pick-up 4x4 double cabines pour le compte de la Délégation
Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro à Poli,
département du FARO, Région du Nord.
(Procédure d'urgence)**

**Financement : Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire au titre de l'Exercice 2018, ligne spéciale d'intervention
d'urgence.
« AN'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de trente (30) jours

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans l'Annexe n°3.6 du présent dossier de Consultation d'un montant de cinq cent trente mille (530 000) Francs CFA, et valable pendant 120 (cent vingt) Jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à l'Hôtel de ville de Poli le **29/11/2018 à 13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro.

14. Critères d'évaluation

Critère d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'offre technique, aux spécifications techniques du Dossier de Demande de Cotation et à la qualification du candidat.

1. Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence d'une pièce administrative ;
2. Production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai n'excédant pas 48 heures;
3. Lafausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Le Candidat déclaré non qualifié après analyse à base des critères essentiels;
5. L'omission d'un prix unitaire quantifié dans la partie financières de l'offres;
6. Le Candidat n'ayant non seulement pas abandonné de Marché 'au coutrs des trois (03) dernières années, maisaussi, ne figurant pas sur la liste des entreprises-défaillantes anriuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1-La présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du Dossier de Consultation, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) OUI/NON
 - 2-Le chiffre d'affaires des deux dernières années (photocopies des patentes ou Attestation de Non Redevance 2016 et 2017)
OUI/NON
 - 3-Référence de l'entreprise : production d'au moins deux (02) copies des Marchés exécutés par l'entreprise (1er et dernière pages +PV de réception) de fourniture de véhicule ou toutes autres prestations similaires. OUI/NON
 - 4-La preuve d'acceptation de la Lettre-Commande : projet de Lettre Commande paraphé sur chaque page et dûment signé et daté à la fin. OUI/NON
 - 5-Description détaillé et technique du matériel conforme à livrer étayée par des images photographiques OUI/NON
- NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenus quatre (04) « OUI » sur cinq (05) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre conforme pour l'essentielle à toutes les prescriptions du présent Dossier de Consultation et ayant présenté la partie financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Poli, tél : à Poli.

POLI le 9 Novembre 2018

Le PRÉFET

BABILA AKAOU

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°009/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 12 NOVEMBRE 2018 RELATIF À LA SÉCURITÉ DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2018.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **la sécurité de l'ENSTP de Yaoundé**.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

25 000000 (vingt-cinq millions) FCFA

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais titulaires d'un agrément prouvant leur capacité à assurer la sécurité des institutions publiques.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP N°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **04 décembre 2018 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention:

« **Avis de consultation N°009/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 du 12 Novembre 2018 pour la sécurité de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé.**

Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2018 ».

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), d'une durée de validité de 120 (cent vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et la COBAC. . Le montant de la caution est de : **500 000 (Cinq cent mille francs) CFA.**

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et la COBAC. Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **04 décembre 2018 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet;
 - b) Dossier technique incomplet ;
 - c) Dossier financier incomplet ;
 - d) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
 - e) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
 - f) Absence de la description des prestations à exécuter ;
 - g) Absence de preuve d'avoir exécuté au moins trois contrats similaires les cinq (05) dernières années ;
 - h) Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de nettoyage ;
 - i) Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP ;
 - j) Absence d'un agrément délivré par la présidence de la république en cours de validité. **Conformité des offres**
- Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.***

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél.: 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

YAOUNDE le 8 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR*

NKENG GEORGE ELAMBO

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 036/AC/MINSANTE/CMPM/18 DU 12 NOV. 2018 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU PAVILLON PASTEUR DE L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDEEN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 40531 07 340020 2813

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation des Formations Sanitaires au titre de l'exercice 2018, le Ministre de la Santé Publique lance une Consultation en procédure d'urgence pour : les Travaux de Plomberie et de Peinture au Service du Pavillon Pasteur de l'Hôpital Central de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation lancée en lot unique comprennent :

Désignation	Description détaillée
Travaux De Plomberie, d'Electricité et de Peinture au Service du Pavillon Pasteur de l'Hôpital Central de Yaoundé.	<p>Plomberie : Changement de canalisation, révision du circuit d'eau, remplacement des équipements légers (toilettes, salles d'hospitalisation et bureaux) ;</p> <p>Electricité : Révision du circuit électrique</p> <p>Peinture : Décapage et renouvellement des couches de peinture.</p>

3. Cout Prévisionnel

Désignation	Coût prévisionnel F CFA	Délai d'exécution	Lieu exécution	Caution de soumission en F CFA
Travaux De Plomberie, d'Electricité et de Peinture au Service du Pavillon Pasteur de l'Hôpital Central de Yaoundé.	29 000 000 (vingt-neuf millions)	30 jours	Hôpital Central de Yaoundé	580 000 (Cinq cent quatre-vingt mille)

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises installées sur le territoire national et ayant une expertise avérée dans le domaine.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par la Subvention d'Investissement au profit de l'Hôpital Central de Yaoundé, pour le compte de l'exercice 2017, sur la ligne d'imputation : **51 40 531 07 340020 2813**.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél. : 6 75 63 72 90 / 6 99 74 23 01, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise au plus tard **le 06 DEC. 2018 à 10 heures** sous enveloppe adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*DEMANDE DE COTATION N° 036/DC/MINSANTE/CMPM/18 du 12 NOV. 2018 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU PAVILLON PASTEUR DE L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 06 DEC 2018 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés dans la Salle de Conférences de ladite Commission, sise à l'immeuble de l'Ex- PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme et évaluée la moins disante pour l'essentiel au dossier de consultation.

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction de l'Hôpital Central de YAOUNDE (Unité Administrative et Financière « UAF »).

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le MINISTRE

MAMA FOUDA André

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 035/AC/MINSANTE/CMPM/18 DU 12 NOV. 2018 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SERVICES DE LA MATERNITE A ET B DE L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDEEN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 40530 03 11 111 2813

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation des Formations Sanitaires au titre de l'exercice 2018, le Ministre de la Santé Publique lance une Consultation en procédure d'urgence pour : les Travaux de Plomberie et de Peinture aux Services de la Maternité A et B de l'Hôpital Central de YAOUNDE.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation lancée en deux (02) lots comprennent :

N° du Lot	Désignation	Description détaillée
1	Travaux de Plomberie et de Peinture au Service de la Maternité A de l'Hôpital Central de YAOUNDE.	Plomberie : Changement de canalisation, révision du circuit d'eau, remplacement des équipements légers (toilettes, salles d'hospitalisation et bureaux) ; Peinture : Décapage et renouvellement des couches de peinture.
2	Travaux De Plomberie et de Peinture au Service de la Maternité B de l'Hôpital Central de YAOUNDE.	

3. Cout Prévisionnel

N° du Lot	Désignation	Coût prévisionnel F CFA	Délai d'exécution	Lieu d'exécution	Caution de soumission
1	Travaux de Plomberie et de Peinture au Service de la Maternité A de l'Hôpital Central de YAOUNDE.	15 000 000 (Quinze millions)	30 jours	Hôpital Central de Yaoundé	300 000 (Trois cent mille) F CFA
2	Travaux de Plomberie et de Peinture au Service de la Maternité B de l'Hôpital Central de YAOUNDE.	15 000 000 (Quinze millions)			300 000 (Trois cent mille) F CFA

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises installées sur le territoire national et ayant une expertise avérée dans le domaine.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par la Subvention d'Investissement au profit de l'Hôpital Central de YAOUNDE, pour le compte de l'exercice 2018, sur la ligne d'imputation : **52 40 530 03 11 111 2813**.

Le montant prévisionnel global pour ces travaux est de **30 000 000 (trente millions) FCFA** Toutes Taxes Comprises (TTC).

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé,
Tél. : 6 75 63 72 90 / 6 99 74 23 01, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise au plus tard **le 06 DEC. 2018 à 10 heures** sous enveloppe adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*DEMANDE DE COTATION N° 035/ DC/MINSANTE/CMPM/18 du 12 NOV. 2018 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SERVICES DE LA MATERNITE A ET B DE L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 06 DEC. 2018 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés dans la Salle de Conférences de ladite Commission, sise à l'immeuble de l'Ex- PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.
Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et évaluée la moins disante.

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction de l'Hôpital Central de YAOUNDE (Unité Administrative et Financière « UAF »).

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le MINISTRE

MAMA FOU DA André

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°008/ADC/CDPM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR LA REHABILITATION DE LA CONNEXION INTERNET-INTRANET, CREATION DU SITE WEB ET ACQUISITION DES LOGICIELS AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice budgétaire 2018, le Préfet du département du Nyong et Mfoumou, Autorité contractante, lance pour le compte du Directeur du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga, une Demande de Cotation pour la réhabilitation de la connexion internet-intranet et création du site web et acquisition des logiciels au centre des métiers des travaux publics d'Akonolinga.

Ces travaux sont constitués en un lot unique.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Lettre Commande portent sur la réhabilitation de la connexion internet-intranet et création du site web et acquisition des logiciels au centre des métiers des travaux publics d'Akonolinga.

3. Allotissement

Un seul lot

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication installées au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet de la présente demande de Cotation sont financés par le Budget Investissement Public du Ministère des Travaux Publics affecté au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga, au titre de l'exercice 2018, Imputation N°**221100-201000**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, B.P : 01 Akonolinga, Téléphone : 694 92 65 01 / 657 69 19 53 / 222 12 05 30 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'insertion au Journal des Marchés.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, B.P : 01 Akonolinga, Téléphone : 694 92 65 01 / 657 69 19 53 / 222 12 05 30, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de la Recette des Finances d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) FCFA**, payable au Trésor Public (Recette des Finances d'Akonolinga) et représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous plis fermés contre récépissé à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis, au plus tard le **07 décembre 2018 à 14 heures précises**, et devront porter la mention: **AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°008/ADC/CDPM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR LA REHABILITATION DE LA CONNEXION INTERNET-INTRANET, CREATION DU SITE WEB ET ACQUISITION DES LOGICIELS AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (Procédure d'urgence).**

? A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ?.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'autorité contractante pour la réalisation des travaux est de trois **(03) mois**.

Délai de réponse des soumissionnaires :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de répondre à cet Appel d'Offres un délai de réponse de **vingt (20) jours ouvrables** à compter de la date de publication de cet avis.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de .

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation entraînera le rejet pure et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un temps et aura lieu le 07 décembre 2018 à 15 heures précises dans la salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga par la CDPM du Nyong et Mfoumou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dument mandatée à cet effet.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en un (01) temps et vérification de la partie financière des Offres des entreprises dont les autres parties ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

11.1- Critères éliminatoires

11.1.1- Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

b) Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

11.1.2 - Partie technique

c) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai un ou plusieurs marchés au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC 004 du 25/01/17 du MINMAP) ;

d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

e) Non existence dans la partie technique, la rubrique « planning de livraison de la fourniture ».

11.1.3 : Partie financière

f) Offre financière incomplète ;

g) Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire.

11.2 Les critères essentiels

Les critères essentiels portent sur :

Qualification et compétence du personnel clé : oui/non

Equipement disponible : oui/non

Conformité du plan de travail et la méthode proposée : oui/non

Référence du soumissionnaire : oui/non

Performance des serveurs/ postes d'administration proposés : oui/non

Performance de l'onduleur

Services associés (après-vente) oui/non.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire donc l'Offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de demande de cotation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef Service du Patrimoine de l'Etat dès publication du présent avis.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit ou messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département du Nyong et Mfoumou aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°009/ADC/CDPM-NM/2018 DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR LA FORMATION- CHANTIER-ECOLE – PRODUCTION AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D’AKONOLINGA (CMTP/AKGA), DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D’URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l’exécution du budget pour l’exercice 2018, **le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou, Autorité Contractante**, lance pour le compte du **CMTP d’Akonolinga** et au titre de l’exercice 2018, une Demande de Cotation, pour la formation chantier – école - production au Centre des Métiers des Travaux Publics d’Akonolinga (CMTP/AKGA) dans le Département du Nyong et Mfoumou.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation concernent la Formation-Chantier-école-Production **au Centre des Métiers des Travaux Publics d’Akonolinga dans le Département du Nyong et Mfoumou**, il s’agit des :

Matériaux de formation de la filière carrelage ;
Matériaux de formations de la filière maçonneries ;
Matériaux de formations de la filière électricité ;
Matériaux de formations de la filière plomberie ;
Divers

3. Allotissement

Le dossier est constitué d’un (01) lot unique

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de réalisation des opérations similaires.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics (BIP, Exercice 2018), à hauteur de **30 000 000 (trente millions)** Francs CFA avec pour :

Imputation : 201001-201104

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Préfecture d’Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, téléphone : 694 92 65 01/657 69 19 53/222 12 05 30, BP : 01 AKGA dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu auprès de la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, téléphone : 694 92 65 01/657 69 19 53/22 12 05 30, BP : 01 AKGA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de : **60 000 (soixante mille) Francs CFA payable à la Recette des Finances d'Akonolinga.**

8. Remises des offres

L'offre sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **07 décembre 2018** à 15 heures précises et devra porter la mention :

« **AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°009/ADC/CDPM-NM/2018**

DU 14 NOVEMBRE 2018, POUR LA FORMATION- CHANTIER-ECOLE – PRODUCTION AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA), DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (Procédure d'urgence).

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison desdits équipements qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la fourniture est fixé à trois (03) mois.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 07 décembre 2018 à 16 heures précises à la Salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en un (01) temps et vérification de la partie financière des Offres des entreprises dont les autres parties ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

11.1- Critères éliminatoires

11.1.1- Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

b) Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

11.1.2 - Partie technique

c) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai un ou plusieurs marchés au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. *LC 004 du 25/01/17 du MINMAP*) ;

d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

11.1.3 : Partie financière

e) Offre financière incomplète ;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

g) Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef Service du Patrimoine de l'Etat dès publication du présent avis.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit ou messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département du Nyong et Mfoumou aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

PROJET FILETS SOCIAUX

PROJET FILETS SOCIAUX- UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°006/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2018 DU 15 NOVEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU MATERIEL, D'UN COACH POUR LE RESPONSABLE DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT, ET D'UN ASSISTANT AU RESPONSABLE DU SYSTEME D'INFORMATION AU PROJET FILETS SOCIAUXIDA CRÉDIT 5224-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer l'amélioration de son système de filets sociaux à travers le Projet Filets Sociaux.

Le Projet Filets Sociaux comprend trois composantes :

Composante 1 : Poser les bases d'un système de filets sociaux et appui à la gestion du Projet : cette composante appuie notamment le Gouvernement dans l'élaboration des systèmes pour coordonner et gérer les programmes de filets sociaux destinés aux personnes pauvres et vulnérables.

Composante 2 : Programme pilote de transferts monétaires doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité des ménages : cette composante appuie l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pilote de transferts monétaires doté de mesures d'accompagnement, afin de soutenir et d'accroître la productivité des ménages vivant en situation de pauvreté chronique. Le programme bénéficie ainsi à 40 000 ménages qui perçoivent chacun, pendant 24 mois, des transferts monétaires d'un montant de 20 000 FCFA tous les deux mois et de 80 000 FCFA le 12ème et le 24ème mois ; soit un total de 360 000 FCFA pour la durée du projet.

Composante 3 : Programme pilote de travaux publics : cette composante met en œuvre un programme pilote de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO) visant à aider les personnes vulnérables à affronter des chocs exogènes (comme les sécheresses hôtes ou les inondations), à travers le financement de petits projets communautaires. Le programme bénéficie à 30 000 individus qui travaillent chacun 60 jours et perçoivent un montant 1 300 FCFA par jour de travail (jour œuvré).

La mise en œuvre du Projet

La mise en œuvre du Projet se fait de manière graduelle dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord-Ouest et les villes de Yaoundé et de Douala, à travers trois types de programmes à savoir : un programme de transferts monétaires ordinaires doté de mesures d'accompagnement, un programme de transferts monétaires d'urgence et un programme de travaux publics à haute intensité de main d'œuvre.

Le financement additionnel (FA) dans la perspective de pérenniser les activités du Projet Filets Sociaux :

Le Gouvernement compte étendre les programmes filets sociaux sur l'ensemble du territoire dans le cadre de la mise en place de sa politique nationale de protection sociale car ces programmes ont eu des effets positifs sur les bénéficiaires et ils permettent ainsi au Gouvernement d'atteindre son objectif de réduction de la pauvreté.

Dans cette perspective, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé un financement additionnel (FA) d'un montant total de 60.000.000 \$ US en mai 2018. La moitié de ce financement (30.000.000 \$ US) est allouée sous forme de don à travers le Guichet IDA18 dédié aux réfugiés, et sera affectée aux 4 régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est pour renforcer la résilience des populations vulnérables notamment les réfugiés, les déplacés internes et les populations hôtes dans ces régions, contre les chocs actuels liés à l'insécurité. L'autre moitié (30.000.000 \$ US) est allouée sous forme de crédit IDA à taux hautement concessionnel à travers le Guichet IDA18 national, et sera en priorité affectée aux autres régions du Nord-ouest et du Sud-ouest (pour atténuer les conséquences des troubles sociaux actuels dans ces régions sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables), à la région du Sud (qui est désormais parmi les 5 régions du pays qui ont les taux de pauvreté les plus élevés, selon les résultats de l'ECAM 4 de 2014) et aux villes de Douala et de Yaoundé (afin de lutter durablement contre la pauvreté urbaine).

2. Objet

Objectif de Développement du Projet (ODP) et composantes du projet sur FA :

L'ODP et les trois composantes du Projet sur FA sont les mêmes que ceux du Projet-mère. Toutefois, la sous-composante 3 de la composante 2 axée sur les mesures d'accompagnement sera renforcée par la prise en compte du volet Développement de la petite enfance (DPE) et du volet Violence basée sur le genre (VBG).

La mise en œuvre du FA nécessite le recrutement d'un personnel additionnel pour renforcer le staff actuel du Projet.

3. Consistance des prestations

Assistant en Gestion des Ressources Humaines et du Matériel

Fonction et attributions

Sous l'autorité et la supervision du Responsable Administratif et Financier (RAF) de l'Unité de Gestion du Projet, l'Assistant en Gestion des Ressources Humaines et du Matériel est responsable de la gestion des ressources humaines et logistiques du Projet. A ce titre, il devra fournir son assistance dans le cadre des activités suivantes :

- participer au recrutement du personnel d'encadrement et d'appui ;
- préparer et organiser la mise en place du personnel du Projet ;
- élaborer et mettre en place un plan de formation du personnel du Projet et assurer son exécution ;
- assurer le suivi des contrats du personnel, des consultants, des fournisseurs et autres prestataires de service ;
- établir en début de chaque année le planning des congés et suivre son opérationnalisation ;
- assurer la gestion administrative des personnels notamment les congés, la paie, les déclarations auprès des organismes sociaux et les dossiers maladie ;
- assurer la gestion logistique des réunions, ateliers et séminaires ;
- assurer la préparation et le suivi du courrier administratif en collaboration avec le secrétariat du Projet ;
- assurer la gestion du patrimoine notamment l'entrée des immobilisations dans le patrimoine, la tenue des fiches pour chacune des immobilisations du Projet, la destruction éventuelle, les vols, les mises au rebut ;
- assurer la gestion des stocks ;
- assurer la gestion de la maintenance et le contrôle des matériels roulants ;
- distribuer le carburant et le crédit de communication ;
- tenir des inventaires de toutes les immobilisations et stock à jour ;
- assurer toute autre tâche que pourrait lui confier le RAF.

Profil recherché

Les candidats au poste d'Assistant en Gestion des Ressources Humaines et du matériel devront justifier des qualifications et expériences suivantes : - être titulaire d'un diplôme supérieur (au moins Bac + 3) en gestion, administration ou d'un diplôme équivalent ;

- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans à un poste analogue dans le secteur public, privé ou dans un projet financé par les bailleurs de fonds ;
- avoir des bonnes capacités en rédaction administrative ;
- avoir une connaissance des procédures des bailleurs de fonds et notamment de la Banque Mondiale serait un atout ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Internet, PowerPoint, Traitement de texte, Tableur, etc.) ;
- avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- avoir une intégrité morale (n'avoir jamais été condamné, aucune implication dans la corruption ou autre) ;
- être capable de travailler sous pression.

Coach du Responsable des Activités d'Accompagnement

Fonction et attributions

Le Coach apportera son expertise auprès du Responsable chargé des activités d'accompagnement (RAC) du Projet dans le cadre de ses missions. Plus spécifiquement, l'intervention du coach portera sur l'appui au développement de la stratégie d'amélioration de la mise en œuvre des activités d'accompagnement notamment, dans les volets développement du capital humain et développement économique. A ce titre, le coach aura pour missions :

- d'appuyer l'élaboration d'un plan d'actions budgétisé pour la mise en œuvre des activités d'accompagnement ;
- d'appuyer l'élaboration du chronogramme des activités d'accompagnement ainsi que du cadre logique ;
- d'apporter son avis technique sur la mise en œuvre des activités d'accompagnement ;
- de participer aux rencontres et discussions avec les partenaires sur les activités d'accompagnement ;
- d'appuyer l'élaboration et la mise en place d'une stratégie d'extension des Pratiques Familiales Essentielles (PFE) pour le Développement de la Petite Enfance ;
- d'appuyer l'élaboration et la mise en place d'une stratégie sur les violences basées sur le genre (VBG) ;
- d'appuyer l'élaboration et la mise en place d'une stratégie de mise en œuvre des crèches temporaires ;
- d'appuyer l'élaboration et la mise en place d'une stratégie d'accompagnement des communautés hôtes, des réfugiés, des personnes déplacées dans les régions qui ont accueilli les réfugiés et les déplacés, etc... ;
- d'appuyer l'élaboration d'une stratégie pour le développement des associations et de promotion des activités génératrices des revenus (AGR) pour les bénéficiaires du Projet ;
- de faire l'analyse des rapports des Opérateurs de terrain et des Relais communautaires, en relevant les points forts et les points à améliorer ainsi que des recommandations sur la mise en œuvre des activités d'accompagnement ;
- de tenir trimestriellement un rapport de mise en œuvre des activités d'accompagnement et le soumettre au Coordonnateur du Projet ;
- d'exécuter éventuellement toutes autres tâches jugées nécessaires par le Coordonnateur du Projet.

Profil recherché

Les candidats au poste du Coach du Responsable des activités d'accompagnement devront justifier des qualifications et expériences suivantes : - être titulaire d'un diplôme supérieur (équivalent à BAC+4) en sciences sociales, ou autres filières apparentées ;

- avoir des connaissances avérées en élaboration et suivi des stratégies de communication sociale pour le développement ;
- avoir au moins 7 ans d'expérience dans le domaine de la communication pour le développement notamment les pratiques familiales essentielles ; une expérience en matière de développement de la petite enfance est un atout ;
- avoir une bonne connaissance du cycle de la gestion des projets ;
- avoir des connaissances sur les violences basées sur le genre ;
- avoir des connaissances sur les opérations humanitaires ;
- maîtriser parfaitement le français et éventuellement l'anglais ;
- avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et une connaissance approfondie des différents logiciels et navigateurs courants (Word, Excel, PowerPoint, Internet, etc.).

Assistant au Responsable du Système d'Information

Fonction et attributions

Sous l'autorité et la supervision du Responsable chargé du Système d'Information (RSI), l'Assistant au RSI est chargé de suivre les activités relevant de l'exploitation et de la gestion informatisées du système d'information du Projet. Sans que cette liste soit exhaustive, l'ARSI est appelé à :

- assister à l'exploitation du système d'information de gestion intégré ;
- assister à l'administration et à l'exploitation des réseaux informatiques, électriques et téléphoniques ;
- assister à l'administration et à l'exploitation des serveurs du projet ;
- assister à l'administration et à l'exploitation du site web du projet ;
- gérer les sauvegardes sur les applications et serveurs internes ;
- installer les équipements, matériels et systèmes informatiques ;
- assurer le support aux utilisateurs (help-desk) ;
- assurer la maintenance et le dépannage du parc informatique ;
- gérer et maintenir les installations de vidéo-projection et de visioconférence ;
- sensibiliser les utilisateurs sur la sécurité informatique et sur les règles de bonnes pratiques ;
- assurer toute autre tâche que pourrait lui confier le RSI

Profil recherché

Les candidats au poste d'ARSI devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- être titulaire d'un diplôme supérieur (équivalent à BAC+2 au moins) : BTS, Ingénieur, etc. ;
- justifier d'une expérience d'au moins trois (03) années en programmation informatique, en administration de bases de données, de serveurs informatiques et de réseaux informatiques ;
- être apte à travailler en équipe ;
- être apte à travailler efficacement sous pression ;
- avoir une excellente capacité de communication écrite et orale dans l'une des langues que sont le français et l'anglais, et bonne connaissance de l'autre ;
- être rigoureux, pédagogue, avoir un bon esprit d'analyse et posséder un bon sens du relationnel ;
- Être curieux, à l'écoute, méthodique et organisé ;
- Avoir une large culture dans le domaine des technologies.

4. Composition du dossier

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 3 exemplaires à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard le vendredi **le 07 décembre 2018 à 12 heures** précises avec la mention :

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°006/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2018 DU 15 NOVEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU MATERIEL, D'UN COACH POUR LE RESPONSABLE DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT, ET D'UN ASSISTANT AU RESPONSABLE DU SYSTEME D'INFORMATION AU PROJET FILETS SOCIAUX »

5. Critères d'évaluation

1- MODALITES DE SELECTION DES CONSULTANTS

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives « sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, publiées en janvier 2011 et révisées en juillet 2014.

2- LIEU D'AFFECTATION

L'Assistant en Gestion des Ressources Humaines et du Matériel, le Coach du Responsable des Activités d'Accompagnement et l'Assistant du Responsable du Système d'Information vont travailler et résider à Yaoundé, siège de l'Unité de Gestion du Projet.

6. Renseignements Complémentaires

Le contrat de l'Assistant en Gestion des Ressources Humaines et du Matériel et celui de l'Assistant au Responsable du Système d'Information seront conclus pour une durée d'un an renouvelable sur la durée du Projet après évaluation satisfaisante des performances.

Le contrat du Coach du Responsable des activités d'accompagnement sera conclu pour une durée de six (06) mois.

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre **8h et 15 h 30mn** à l'**Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis à la rue du Rotary, quartier Bastos, BP 13127 Yaoundé (Cameroun)** ; Tel : (237) Tel : (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email projet.filetssociaux@gmail.com.

YAOUNDE le 15 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS SANTE BID

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°005/AAMI/MINSANTE/CEPS-BID/2018 DU 15 NOVEMBRE 2018 PAYS : CAMEROUN NOM DES PROJETS : PROJET D'APPUI A LA SANTE MATERNELLE, NEONATALE ET INFANTILE, PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE ET PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DE SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE. SECTEUR : MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE MODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT N° DE FINANCEMENT CM 085/086/087 ; CM 096/097/098 ; CM 071/072

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement « la BID » en vue de financer le coût des Projets logés à la Cellule d'Exécution des Projets Santé BID du Ministère de la santé (Projet d'Appui à la Santé Maternelle, Néonatale et Infantile CM 085/086/087 , Projet de Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine CM 096/097/098 et Projet d'Appui et au Renforcement des Services de Soins de Santé Primaire et Secondaire CM 071/072) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce financement pour effectuer les paiements autorisés pour l'appui aux Unité de gestions de ces Différents projets. La Cellule d'Exécution des Projets Santé BID lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'un répertoire de Fournisseurs de Biens et de Prestataires de service pour le compte des Exercices budgétaires 2018-2019.

2. Consistance des prestations

Le Coordonnateur National de la Cellule invite les Fournisseurs et Prestataires de service de droit camerounais ayant une expérience avérée pour l'exécution des prestations similaires et intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services définis ci-dessous.

CATÉGORIE A: FOURNITURE DE BIENS

1. Fourniture d'ordinateurs, de matériel informatique, d'accessoires et de services de mise en réseau
2. Fourniture du véhicule.
3. Fourniture du Matériel de bureau.
4. Fourniture de pièces de véhicules automobiles, pneus, chambres à air, batteries et accessoires
5. Fourniture de tentes, de chaises et de tables en plastique
6. Fourniture de mobilier de bureau (chaises et table de conférence, classeurs)
7. Fourniture de matériel pour froid et climatisation
8. Fournir si les cartes SIM un crédit de temps d'antenne

CATÉGORIE B: PRESTATION DE SERVICES

1. Fourniture de services d'impression, montage, flashage, et matériel d'imprimerie
2. Fourniture de services d'hôtellerie, de conférence et de restauration
3. Fourniture de services de télécommunication
4. Fourniture de services de transport / d'expédition / d'envoi et d'affranchissement
5. Fourniture de services de traduction
6. Prestation de services de formation et de conseil
7. Fourniture de services d'assurance (véhicule, bureau, moto)
8. Fourniture de services de sécurité et d'alarme
9. Fourniture de services d'agences de voyages et de billetterie
10. Fourniture de services Internet
11. Fourniture de services de maintenance, réparation, et location du matériel roulant.
12. Fourniture de services d'entretien de matériel informatique et réseaux
13. Fourniture de suivi et de sécurité des véhicules et des moteurs
14. Provision pour la communication: journaux, télévisions, radio...
15. Fourniture de matériel d'information, d'éducation et de communication
16. Mobilisation sociale et communautaire

3. Financement

MODE DE FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigés en français ou en anglais en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies doivent être déposés à la Cellule d'exécution des projets SANTE-BID sis à Elig Essono, Immeuble Chris Auto, 2eme étage Tel : 666 228 450 au plus tard le **07 Décembre 2018** avec la mention:

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 005/AMI/MINSANTE/CEPS-BID/2018 DU 15 Novembre 2018

*POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET DE PRESTATAIRES DE SERVICE A LA
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS SANTE FINANCES PAR LA BID AU MINISTERE DE LA SANTE
PUBLIQUE POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018-2019.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

5. Composition du dossier

Les fournisseurs et Prestataires intéressés doivent soumettre les documents suivants à la Cellule d'Exécution des Projets Santé – BID sis à l'immeuble Cris Auto, 1er étage, quartier Elig Essono – Yaoundé.

- Un dossier administratif comprenant le registre de commerce, la patente en cours de validité, la preuve de non redevance fiscale;
- Une plaquette présentant succinctement la structure ;
- Une liste des expériences pertinentes similaires à celles attendues.
- La liste du personnel d'encadrement pour ce type prestation
- Des expériences spécifiques financées par des projets à financement conjoint
- La preuve de pouvoir signer une convention avec une institution de formation agréée

L'expérience dans les domaines ou tâches sera considérée comme une exigence minimale pour la mission.

1. Les références dans la Catégorie sollicitée doivent inclure les reçus, l'attestation des services passés fournis, des copies des accords passés et les bons de commande de services similaires rendus dans le passé.

6. Renseignements Complémentaires

1. Réhabilitation, Rénovation et réparation d'immeubles (portail, cloisonnement).

Les Fournisseurs et prestataires de service intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.). L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission.

YAOUNDE le 15 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR

MOHAMADOU TOUKOUR AHMADOU

INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/IRIC/CIPM/2018 DU 15 OCTOBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE L'ÉLABORATION DES ÉTUDES RELATIVES À LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+1 POUR ARCHIVES ET POUR LES RÉFECTIONS DE CINQ BOUKAROUS, ET L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE MASSE GÉNÉRAL DE L'IRIC(LOT1) ET D'UN BÂTIMENT R+2 POUR EXTENSION DE LA DIRECTION (LOT2) À L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN(IRIC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'IRIC communique :Les prestations objet de l'Appel d'Offres suscité ont été attribuées au cabinet **ESPACE VITAL** pour un montant de :

Lot1 : 19 490 013(Dix Neuf Millions Quatre Cent Quatre Vingt Dix Mille Treize) FCFA toutes taxes comprises

Lot2 : 24 384 923(Vingt Quatre Millions Trois Cent Quatre Vingt Quatre Mille Neuf Cent Vingt Trois) FCFA toutes taxes comprises.Le délai d'exécution des prestations est de 2 mois. Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Section des Projets de l'IRIC pour la mise au point de son contrat.Par ailleurs, les cabinets/bureaux n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le DIRECTEUR

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 147/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 09 AOÛT 2018 RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PROLONGEMENT DU BOULEVARD DES NATIONS UNIES, SECTION CCC – SAINT MICHEL. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION – Cameroon Office (CRBC – CO) B.P. : 3532 Douala Tél. : (237) 677 146 728	4 401 015 852	18

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres à l'issue de l'évaluation pour les motifs suivants, est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF D'ELIMINATION
Groupement ITALIANO CONSTRUZIONE B.P. : 35 421 Yaoundé, Tél. : (237) 677 287 174	Non-satisfaction de quatre (04) critères essentiels

Passé ce délai, son offre sera détruite.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » de la caution de soumission pour l'offre non-retenue.

DOUALA le 14 Novembre 2018
Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT
NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-301/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LE RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNICO –FINANCIERES DE CERTAINS BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE LOT1 ET LOT2FINANCEMENT : BIP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :
Par Décision N° 2774/D/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO du

Le marché objet de l'Appel d'Offres susvisé a été attribué au GROUPEMENT MANAGIS TRADING AND CONSULTING/CABINET ATECS/POLYGONE (Lot 1), et ETS DJOSSI (Lot 2) aux montant et délai ci-dessous :

N°	Objet	Cout prévisionnel	Montant TTC F C FA	Délai de livraison
Lot 1	Etude technico-financière en vue de l'extension de l'immeuble du MINSANTE	30 000 000	27 500 000	06 mois
Lot 2	Etude technico-financière en vue de l'extension de l'immeuble de la DLMEP du MINSANTE	15 000 000	13 624 420	

Lesdites entreprises sont donc invitées à prendre attache avec le Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour l'élaboration de leurs projets de marché.

Les sociétés non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le **MINISTRE**

MAMA FOU DA André

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-299/C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°033/DC/MINSANTE/CMPM/2018 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL MEDICAL POUR L'INFIRMERIE DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE FINANCEMENT : BIP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :
Par Décision **N°2762/D/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 13 Nov. 2018**

Le marché objet de la Demande de Cotation susvisée a été attribué à ALTUS SANTE SARL aux montant et délai ci-dessous :

Objet	Cout prévisionnel	Montant TTC F C FA	Délai de livraison
Fourniture et l'Installation du Matériel Médical pour l'Infirmierie du Ministère de la Santé Publique	17 000 000	15 621 719	60 jours

Lesdites entreprises sont donc invitées à prendre attache avec le Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour l'élaboration de leurs projets de marché.

Les sociétés non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le **MINISTRE**

MAMA FOU DA André

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 147/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 09 AOÛT 2018 RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PROLONGEMENT DU BOULEVARD DES NATIONS UNIES, SECTION CCC – SAINT MICHEL. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION – Cameroon Office (CRBC – CO) B.P. : 3532 Douala Tél. : (237) 677 146 728	4 401 015 852	18

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres à l'issue de l'évaluation pour les motifs suivants, est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF D'ELIMINATION
Groupement ITALIANO COSTRUZIONE B.P. : 35 421 Yaoundé, Tél. : (237) 677 287 174	Non-satisfaction de quatre (04) critères essentiels

Passé ce délai, son offre sera détruite.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » de la caution de soumission pour l'offre non-retenue.

DOUALA le 14 Novembre 2018
 Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT
NTONE NTONE DR. Fritz

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

**DECISION N° 003/2018/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 15 NOVEMBRE 2018
PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°003/AONO/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM/2018 DU 16 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE,
L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE 28 KITS SOLAIRES NORMALISÉS AUX CELLULES
TECHNIQUES DÉPARTEMENTALES DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU
CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la Convention de financement N° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;

Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER/MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;

Vu la Correspondance du Maître d'Ouvrage Délégué n° 383/L/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN du 26 octobre 2018 portant sollicitation de l'accord du MINMAP pour annulation de la procédure de passation dudit Marché ;

Vu la Lettre n° 006617/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA2/MK du 12 novembre 2018 autorisant le Coordonnateur National à déclarer ledit AAO infructueux.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}. : l'Avis d'Appel d'Offres n° 003/AONO/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM/2018 du 16 avril 2018 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de 28 kits solaires normalisés aux Cellules Techniques Départementales du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil agropastoral (PCP-ACEFA), est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : Les soumissionnaires, n'ayant pas été retenus, sont priés de passer au secrétariat de la coordination nationale du PCP-ACEFA dans les 15 jours suivant la publication du présent communiqué pour le retrait de leurs offres. Passé ce délai, elles seront détruites.

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 15 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°201/D/CUD/SG/DIVMIAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 09 AOÛT 2018 RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PROLONGEMENT DU BOULEVARD DES NATIONS UNIES. SECTION CCC- SAINT MICHEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante.

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala :

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 20 12/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement :

Vu la Lettre - Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 37/AONO/CUD/CIPM/2018 du 09 Août 2018 relatif l'exécution des travaux d'aménagement du prolongement du Boulevard des Nations Unies, section CCC - Saint Michel ;

Considérant le rapport d'analyse y relatif du 08 novembre 2018 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala

Considérant la proposition d'attribution N°062/14EM/KNSE/CIPM/CUD/2018 du 10 Novembre 2018 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er L'entreprise **CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION Cameroon Office (CRBC - CO)**, B.P. : 3532 Douala. Tél. : (237) 677 146 728 est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant de **Quatre milliards quatre cent un millions quinze mille huit cent cinquante deux (4 401 015 852) Francs CFA Toutes Taxes Comprises** et un délai d'exécution de Dix? huit (18) mois.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

**DECISION N° 002/2018/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 15/11/18 PORTANT
ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM/2018
DU 2 AOÛT 2018 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU
PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL
(PCP-ACEFA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la Convention de financement N°CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;

Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER-MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;

Vu la Lettre n° 006690/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CF2/CEA10 du 13 novembre 2018 portant annulation dudit AAO.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}. : l'Avis d'Appel d'Offres n° 005/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM/2018 du 2 août 2018 pour la fourniture de matériels et équipements informatiques au Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA), est annulé pour compter de la date de signature de la présente décision.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 15 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAMENDA

MUNICIPAL DECISION NO. 104/MO/2018 BEARING ON CANCELLATION OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN°002/ONIT/BCC/ITB/2018 OF 20TH JULY 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE GOVERNMENT DELEGATE TO THE BAMENDA CITY COUNCIL.

MINDFUL of the Constitution of the Republic of Cameroon.

MINDFUL of Law No. 2004/018 of 22nd July 2004 to lay down rules applicable to Councils.

MINDFUL of Law No. 2009/011 of 10 July 2009 relating to financial Regime of Regional and Local Authorities.

MINDFUL of Law No. 2009/019 of 15th December 2009 on Local Fiscal System.

MINDFUL of Decree n° 2018/366 of 20th June 2018 instituting the public contracts code;

MINDFUL of Decree No. 77/91 of 25th March 1977 to determine the Supervisory powers over Councils, Council Unions and Council Establishments and its subsequent Amendments.

MINDFUL of Decree No.2005/104 of 13th April 2005 re-organizing the Ministry of Territorial Administration and Decentralization.

MINDFUL of Decree No. 2008/021 of 17th January 2008 creating the Bamenda City Council.

MINDFUL of Decree No.2008/376 of 12th November 2008 relating to the Administrative Organization of the Republic of Cameroon.

MINDFUL of Decree No.2008/377 of 12th November 2008 defining the powers, duties and organizing the Services of Heads of Administrative Units.

MINDFUL of Decree No.2009/060 of 6th February 2009 appointing MR. NDUMU NJI VINCENT, Government Delegate to the Bamenda City Council.

Considering the Open National Invitation to Tender N° 002/ONIT/BCC/ITB/2018 of 20th July 2018 for the construction of the offices for the Local Coordination Unit of the C2D - "REGIONAL CAPITALS 2" in Bamenda under the emergency procedure.

Considering the award proposal n° 004/L/BCC/ITB/C/29-18 of 30th August 2018 of the Bamenda City Council Internal Tenders Board.

Considering that the three enterprises that submitted their bids for the above-mentioned consultation did not meet up with the minimum requirements requested for in the tender file.

HEREBY DECIDES AS FOLLOWS.

Article 1: That the Open National Invitation to Tender N°002/ONIT/BCC/ITB/2018 of 20th July 2018 for the construction of the offices for the Local Coordination Unit of the C2D - "REGIONAL CAPITALS 2" in Bamenda under the emergency procedure has been cancelled

Article 2: That the bidders who submitted their bids have at their disposal a time limit of fifteen (15) days to collect their bids. Failure to do so, these bids will be destroyed without any other prejudice.

Article 3: That the said call for tender will be re-launched subsequently.

Article 4: That the Chairman of the Bamenda City Council Internal Tenders Board, the Local Coordinate C2D - "REGIONAL CAPITALS 2" and the Engineer of the Local Coordination Unit are charged with the implementation of this decision.

BAMENDA le 5 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

VICENT NJI NDUMU

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°001/18/ C/ CY/CDPM/2018 DU 13 NOVEMBRE 2018 PORTANT ADDITIF A DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CY/CDPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AERIEN SUR 4300 METRES Y COMPRIS LA POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE 25KVA 17.32 KV DU VILLAGE NDOGBELE-NGONDO MT/BT(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam, au plus tard le 13 NOVEMBRE 2018, à 11h00 heures précises. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CY/CDPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AERIEN SUR 4300 METRES Y COMPRIS LA POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE 25KVA 17.32 KV DU VILLAGE NDOGBELE-NGONDO MT/BT, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL (En procédure d'urgence) « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou lettre recommandée avec accusé de réception à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nkam, au plus tard le 27 NOVEMBRE 2018, à 11h00 heures précises. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CY/CDPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU AERIEN SUR 4300 METRES Y COMPRIS LA POSE D'UN TRANSFORMATEUR MONOPHASE 25KVA 17.32 KV DU VILLAGE NDOGBELE-NGONDO MT/BT, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL (En procédure d'urgence) « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le 13 NOVEMBRE 2018 à 12 HEURES précises, heure locale, à la Salle de la Commission Départementale des Marchés Publics du Nkam, à Yabassi, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le 27 NOVEMBRE 2018 à 12 HEURES précises, heure locale, à la Salle de la Commission Départementale des Marchés Publics du Nkam, à Yabassi, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.</p>

YABASSI le 13 Novembre 2018

Le MAIRE

MABOULA MBOYA Jacques

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréeer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm